



DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL

Procès-Verbal N° 4 - en Visioconférence du Bureau du Comité Directeur du 9 Avril 2020

Présents :

M. Raphael CARRUS, Président

Mme Chantal DELOGE ; MM. Frédéric ANTONIO, Stéphane DELPRAT, Joël GRIS, Bernard MOMMEJA.

1. Point de situation suite à la pandémie de Covid-19

⇒ **Réunion des Présidents de Ligues avec le Président de la FFF du 8 Avril 2020**

Le Président Raphaël CARRUS informe les Membres du Bureau des principaux sujets abordés lors de cette réunion.

- Une Réunion du COMEX est prévue le 16 avril 2020, afin de rendre une décision définitive sur la possibilité de reprendre les compétitions amateurs après la fin du déconfinement
- La Direction Juridique de la FFF a approuvé le principe d'une solution unique en ce qui concerne les compétitions.
- Un groupe de travail a été institué pour réfléchir sur la mise en place d'un Fonds de Solidarité.
- En ce qui concerne l'ANS (ex CNDS), les services de la LFA sont actuellement en recherche d'informations.

⇒ **Réunion des Présidents des Districts d'Occitanie avec le Président de la LFO du 8 avril 2020**

Le Président Raphaël CARRUS informe les Membres du Bureau des principaux sujets abordés lors de cette réunion, ainsi que des positions exprimées par chacun des Présidents de Districts.

Il précise également, que le service Juridique de la FFF élaborera un calendrier électoral pour les prochaines Assemblées Générales des Ligues et Districts.

2. Autres sujets

⇒ **Point financier au 28 février 2020**

Le Trésorier Général présente le bilan financier au 29 février 2020 ainsi que ses prévisions pour la totalité de l'exercice 2019-2020 dans l'hypothèse d'un arrêt complet des compétitions.

⇒ **Aide aux clubs**

Les Membres du Bureau ont réfléchi sur les conséquences financières que cela pourrait occasionner dans l'hypothèse d'un arrêt complet des Compétitions.

⇒ **AG d'Eté**

L'Assemblée Générale d'Eté prévue le 20 juin 2020 étant reportée, elle sera jumelée avec l'Assemblée Générale d'hiver conformément au calendrier électoral qui nous sera proposé par la FFF.

⇒ **ANS (ex CNDS)**

Les dossiers de demande de subvention par nos clubs, sont à soumettre pour le 31 mai 2020, date de rigueur, via le compte ASSO.

⇒ **Travaux d'Intérêt Général en remplacement de suspensions sportives**

Les Membres du Bureau donnent un avis favorable pour avancer dans la réflexion concernant cette possibilité.

⇒ **Agrément Service Civique**

L'agrément du DTF a été validé pour une durée de 3 ans.
10 postes de services civiques ont été accordés.

⇒ **Système Informatique**

La FFF a décidé que les Centres de Gestion des Ligues et Districts devront procéder très prochainement aux changements des structures réseaux.

Les Membres du Bureau vont analyser l'impact financier que ce changement va provoquer.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

La Secrétaire Générale

Chantal DELOGE

Le Président

Raphaël CARRUS